

CONTROVERSE(S)

La lettre nîmoise du débat citoyen

N° 36

AVRIL 2024

L'EDITO

Dans ce numéro, nous nous penchons sur l'état de la voirie de la ville de Nîmes. C'est un sujet qui anime souvent les assemblées générales des comités de quartier.

Nous avons convié deux citoyens bien informés à nous éclairer sur la situation nîmoise.

Bonne lecture.

Ont contribué à ce numéro :

Max PORTAL, Catherine BERNIE-BOISSARD
Isabelle POUSSIER, Jacques DENIS et Claude ALLET.

Nîmes : une voirie déchaussée ?

Il vous est sans doute arrivé cette mésaventure : votre garagiste vous annonce qu'il faut changer les amortisseurs de votre voiture. En cause, des routes, mal entretenues qui la font vieillir prématurément...

Vous comprenez d'autant moins que vous ne roulez que dans cette bonne ville de Nîmes... Mais alors le coupable serait-il l'état de la voirie ?

Nous avons demandé à Mme Roulibre et à M. Macadam, fins connaisseurs de l'environnement local, de nous donner leur point de vue à ce sujet.

Mme Roulibre :

Le constat est accablant et partagé. Malgré quelques améliorations, **la voirie est majoritairement dans un très, très mauvais état**. Trottoirs impraticables par les personnes handicapées ou les parents avec des poussettes en dehors du centre historique, nids de poule dès l'entrée par la Route de Nîmes etc.

Chaque automobiliste, motocycliste, cycliste en fait l'expérience quotidienne.

Mr Macadam :

Vous exagérez, **la ville fait de gros efforts**. Voyez le centre-ville avec ses boulevards, **l'avenue Jean Jaurès et l'avenue Feuchères...** Le revêtement ne souffre d'aucun défaut et donne une bonne image de la qualité urbaine.

Imagine-t-on une municipalité qui en un seul mandat pourrait rénover et entretenir **700 km linéaires de voirie**, soit presque la distance entre Nîmes et Paris ?

Mme Roulibre :

Certes, ces exemples sont bien choisis, mais allez donc faire un tour derrière la façade des boulevards, à la Placette, à Richelieu ou Montcalm, vous verrez des trottoirs peu praticables et une voirie moins bien traitée.



Sans compter l'état déplorable de la rue Porte d'Alès, très passagère. Comme celui de l'avenue du Mont Du-plan qui dessert un collège et l'EHPAD Lumière et Paix.

Mr Macadam :

On l'oublie souvent, **la Ville n'est pas propriétaire de toute la voirie**. Certaines voies relèvent du Département, voire de l'État pour les nationales qui la traversent. Il revient à leurs propriétaires de les entretenir.

Mme Roulibre :

Soyons sérieux, sur les 700 kms de voirie, la part des départementales et des nationales ne doit pas peser bien lourd.

Mr Macadam :

Prenons l'exemple de la route de Sauve qui dessert les quartiers de Castanet, Mas des Gardies et Vacquerolles. Elle est très fréquentée, mais dans un état déplorable, non seulement pour les voitures mais plus encore pour les 2 roues, pour lesquels elle est vraiment dangereuse. C'est une voie départementale.

Mme Roulibre :

C'est un peu facile de se dédouaner ainsi, croyez-vous que le contribuable nîmois, qui est aussi un contribuable gardois, fasse la part des choses ?

La majorité municipale est notoirement représentée au Conseil Départemental, notamment par le premier adjoint... **Les usagers ne doivent pas être pris en otage de rivalités politiciennes pour les décisions qui relèvent de l'intérêt général.**

Mr Macadam :

Vous avez été entendue : Ville et Département se sont mis d'accord pour rénover la route de Sauve en 2024 pour un coût de 1,5 M€. **Le budget global de la voirie augmente d'ailleurs de 3,7% par rapport à 2023 (11 M€).**

Mme Roulibre :

Moins de 4% ! C'est inespéré après ces temps de vache maigre !!! Mais cela ne représente que le coût de l'inflation ! Il y a un tel retard que les crédits sont encore insuffisants. Ils représentent à peine 12,8% du budget Investissement.

Ce n'est pas ainsi que l'on rattrapera le temps perdu. **La voirie se dégrade plus vite que les sommes engagées chaque année pour la remettre à niveau. La gestion du quotidien des Nîmois cède le pas au profit d'opérations plus prestigieuses** comme le nouveau Palais des Congrès.

Mr Macadam :

Vous y allez fort ! **Regardez ce qui a été fait dans certains quartiers de garrigue**, regardez le quai de la Fontaine, les boulevards Jean Jaurès, Salvador Allende... La ville profite également de ces opérations de rénovation pour mettre en œuvre son Plan Vélo.

Mme Roulibre :

C'est l'arbre qui cache la forêt, vos exemples ne masquent pas la réalité du mauvais état général de nos rues. **Le petit nombre de voies dédiées oblige les cyclistes à se mettre en danger sur une chaussée déformée.** Ils sont contraints de slalomer entre les pièges des nids de poule. Les pistes cyclables réalisées s'arrêtent brusquement sans continuité, elles sont parfois inexistantes, elles sont souvent très mal matérialisées sur les trottoirs, l'ensemble donne une impression d'incohérence, et me semble très dangereux pour tous (piétons compris)

Regardez aussi l'état du chemin des Limites avec un flux constant de véhicules entre l'est et l'ouest de la ville par le nord ! **Pour un meilleur partage de la voirie, avec de véritables trottoirs, ne faudrait-il pas envisager la mise en sens unique de certaines voies**, par exemple mettre le chemin du Mas de Balan dans un sens et le Tire cul dans le sens inverse, puisque les deux assurent le lien avec l'ancienne route d'Alès.

Mr Macadam :

Admettez quand même que **la ville a le souci de mieux coordonner les travaux de chaussée avec les programmes de réseaux d'eau potable, d'assainissement de cadereaux**. Ce qui conduit à différer certains renouvellements pour s'assurer qu'on ne fera pas de tranchées dans une chaussée neuve.

De plus la collectivité réagit vite après les pluies cévenoles qui endommagent souvent les chaussées. Des réparations d'urgence sont réalisées pour supprimer les dégradations dangereuses. Nos concitoyens peuvent d'ailleurs saisir directement les services avec l'application

tion « Nîmes » pour tout problème.

Enfin, pour répondre aux préconisations de la transition écologique et énergétique, le Plan Climat Air Energie Territorial de Nîmes Métropole vise à diminuer le recours à la voiture individuelle, à favoriser les transports collectifs, faciliter les mobilités douces... Nous préserverons ainsi l'état et l'usure de la voirie.

Mme Roulibre :

Ce ne sont tout de même pas les usagers qui sont responsables de l'entretien souvent négligeable de nos rues, voire en certains cas de l'absence de réfection !

Vous me rappelez les propos d'un ancien adjoint au Maire qui expliquait leur mauvais état par trop de passage de poids-lourds en zone urbaine...

Sans conclure :

La voirie est un sujet mobilisateur pour les citoyens. Les attentes sont nombreuses, mais aussi contradictoires, au moment où les collectivités sont invitées à modifier les places respectives des différents modes de déplacement.

Les citoyens seraient en droit d'espérer, chaque année, autre chose que le résultat des arbitrages budgétaires. **L'exigence se fait jour d'un programme pluriannuel donnant une vision à dix ans de la rénovation de la voirie de leur ville.** Et vous, qu'en pensez-vous ?



Vous souhaitez réagir ou partager une réflexion ? Nous avons besoin de vos idées pour faire vivre cette lettre.

Ecrivez-nous à : contact@controverses30.fr

Retrouvez-nous sur notre site : [http://www.controverses30.fr/](http://www.controverses30.fr)

Et sur notre page <https://www.facebook.com/controverses30>